



SOS

Enfants Abandonnés

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique

YAPADO

«Réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable»

C'est un des huit principaux Objectifs du Millénaire fixé par les Nations Unies. A ce jour, **plus d'un milliard de personnes ne bénéficient toujours pas d'un accès à l'eau potable et 30.000 meurent chaque jour** de maladies liées à ce manque d'eau. Il est donc essentiel d'agir rapidement !

Nous participons à présent à un nouveau projet en **Amazonie équatorienne**, dans la Province de Pastaza, à 60 kms à vol d'oiseau de Puyo (1.500 habitants), afin d'étendre notre action et éviter que plus de gens ne souffrent de maladies véhiculées par des **eaux impropres à la consommation**. Le partenaire bénéficiaire de ce projet est la



Vaisselle dans la rivière

communauté de **Sarayaku**, bien connue pour la lutte pacifique qu'elle opère depuis plusieurs années contre l'invasion de son territoire par les compagnies pétrolières.

Cette communauté isolée ne bénéficie pas d'infrastructures de base telles que **l'accès à l'eau potable**.

Permettre l'accès à l'eau potable

Les problèmes qui en découlent sont, par conséquent :

- la transmission de maladies hydriques (**fièvres et diarrhées**), qui touchent en particulier les enfants, les personnes fragiles et les personnes âgées.
- l'entrave au développement du tourisme communautaire, qui constitue une de leurs principales activités rémunératrices. Ce qui crée, par conséquent, des **déficits économiques pour toute la communauté**.

Afin de remédier à ces problèmes, le projet consiste :

1. à former des promoteurs de santé en ce qui concerne la **prévention des maladies et les premiers soins**. Cette phase du projet vise à **sensibiliser, former et éduquer les communautés** villageoises sur les risques encourus lors de la consommation de l'eau polluée des sources (réseaux de distribution rudimentaire et défectueux), des cours d'eaux ou des puits traditionnels. Ces actions seront également axées sur l'hygiène en général et permettront dès lors de jeter les bases les plus solides et les plus saines possibles pour ce projet afin d'en assurer la viabilité maximale.
2. à réhabiliter et compléter le système de distribution d'eau actuel, par le **remplace-**

ment des tuyauteries défectueuses et la construction de réservoirs plus grands, munis d'un système de filtration et de chloration, afin de rendre l'eau potable aux populations des six communautés qui constituent Sarayaku **et à aménager les 3 sources** alimentant le réseau de distribution d'eau de Sarayaku. A l'heure actuelle les lieux de captation sont de simples barrages non protégés et de dimensions insuffisantes pour répondre à la demande. Les réseaux de distribution devront aussi être réhabilités. Le choix des matériaux sera porté sur l'utilisation de tuyaux de haute résistance.

3. **à installer des réservoirs de stockage/tampon**, afin de garantir une distribution de l'eau sans rupture au cours de la journée. L'eau pourra ainsi être stockée la nuit afin d'alimenter les populations la journée. Les nouveaux réservoirs seront munis d'un système de filtration (sable, pierraille, charbon actif) par principe gravitaire. Ensuite un système de désinfection assurera l'élimination des bactéries afin de rendre l'eau potable.
4. **à désinfecter l'eau** via l'installation sur place d'un dispositif de production d'hypochlorite de sodium (eau de Javel) alimenté par énergie solaire. L'électrolyse de production ne nécessite que de l'eau et du sel pour la génération du désinfectant. De la sorte, le désinfectant sera disponible localement et pourra servir aussi bien à la désinfection de l'eau qu'à d'autres usages privés ou communautaires.
5. **à former des techniciens locaux** pour l'entretien et l'extension de ce savoir-faire vers d'autres communautés. Ces techniciens, après un écolage approprié, pourront prendre en charge les travaux de préparation pour l'installation et la mise en place des dispositifs de traitement d'eau, de production de désinfectant et du réseau de



Pollution importante de l'eau stagnante

distribution d'eau. Par la suite, à la fin de la phase d'installation, lorsque les techniciens connaîtront parfaitement le fonctionnement, ils pourront en gérer quotidiennement l'utilisation et constituer une cellule capable d'intervenir en cas de problème technique. La finalité du projet est de leur fournir les clés d'une gestion parfaitement autonome.

6. **à assurer la formation** et le suivi du comité de gestion du système de distribution d'eau. Chaque comité de gestion de l'eau est composé de 20 à 30 familles. Ceux-ci recevront une formation afin d'améliorer la gestion des comptes et le fonctionnement des équipements. L'eau sera vendue afin de payer les éventuels consommables nécessaires et les frais relatifs des gestionnaires locaux. Le but recherché est **l'autonomie financière des utilisateurs**. Si des bénéfices supplémentaires sont générés, ils permettront de mettre en place des projets d'intérêt communautaire (école, poste de santé, ...).

7. **à transférer les nouveaux savoir-faire** et l'expérience acquise par Sarayaku dans la

conservation de la biodiversité vers les autres communautés amazoniennes de la région. L'ensemble des actions se déroulera sur 3 ans afin de mener à terme les actions de formations. L'accès à l'eau potable et aux services sanitaires fait partie des droits humains et chaque Etat doit pouvoir en faciliter l'accès à sa population.

Grâce à vous, des centaines de personnes pourront enfin avoir accès à l'eau potable et vivre dans des conditions non seulement plus dignes et décentes mais aussi plus favorables au développement socio-économique des populations et plus particulièrement des enfants. Ils ont besoin de votre aide, soutenez-nous !

Un grand merci à tous pour votre solidarité !

Nous sommes heureux de vous annoncer que **grâce à votre participation nombreuse** lors de notre concert «Yves Duteil» le 10 décembre 2006, le succès était au rendez-vous et nous avons déjà pu répartir une partie des bénéfices entre différents projets d'urgence.



Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou € (au choix).
de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Date : Signature :

SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

Appel :

**Contribuer à l'amélioration
des conditions de vie
des six Communautés
de Sarayaku en donnant
l'accès à l'eau potable
aux familles**



**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Houyez Marcel, Motte dit Falisse Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André.

Siège social, correspondance et secrétariat :
54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)
Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi).

e-mail : sosenfantsabanbonnes@swing.be

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :
Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)

Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique

COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

montant en lettres / bedrag in letters

date mémo/memodatum montant en EUR / bedrag in EUR

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom bénéficiaire / naam begunstigde

4420 SAINT-NICOLAS

communication / mededeling

date de remise / datum afgifte

EURO

Copie client, présenter uniquement en cas de versement
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen

EURO

signature(s)
handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

**En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje**

**Ne pas accepter en paiement
Niet ter betaling aanvaarden**

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)
(uniquement pour exécution dans le futur)
(enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

montant / bedrag **EUR** **CENT**

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

RUE DE TILLEUR, 54

4420 SAINT-NICOLAS